

Dossier de presse

**Sur les traces de Christian Calmes  
à travers ses archives inédites**



Jeudi, 11 juillet 2013 à 17h30

aux  
Archives nationales,  
Plateau du Saint-Esprit, Luxembourg

## Sommaire

Déroulement de la soirée.....	p. 3
Le contexte de notre manifestation.....	p. 4
Biographie de M. Georges-Henri Soutou - conférencier .....	p. 5
Biographie de Mme Colette Flesch .....	p. 7
Biographie de M. Christian Calmes.....	p. 8
Informations générales sur les Archives nationales de Luxembourg.....	p. 10
Contacts .....	p. 14

Ce dossier de presse peut être téléchargé intégralement sur le site [www.anlux.lu](http://www.anlux.lu),  
rubrique « Communiqués de presse »

Déroulement de la soirée

**17h30**

Mots de bienvenue

Madame Josée Kirps, Directrice des Archives nationales

Madame la Ministre Octavie Modert

Monsieur le Ministre Jean Asselborn

**18h00**

Intervention de Madame Colette Flesch

**18h20**

Conférence présentée par Monsieur Georges-Henri Soutou,  
Professeur émérite de l'Université Paris-Sorbonne et membre de l'Académie des  
sciences morales et politiques de l'Institut de France

*« La France, le Luxembourg et le bouleversement de l'Europe de 1914 à 1919 ».*

**19h00**

Verre de l'amitié

## Le contexte de la manifestation

### **Le 100<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de Christian Calmes**

Le 11 juillet 2013 Christian Calmes aurait fêté son 100<sup>e</sup> anniversaire. Docteur en droit, avocat-avoué, prisonnier politique, conseiller de gouvernement, ministre plénipotentiaire, secrétaire général du Conseil des ministres de la CECA, secrétaire général du Conseil des ministres des Communautés européennes, maréchal de la Cour et auteur de nombreux ouvrages et articles historiques, Christian Calmes fut sans aucun doute un personnage ayant marqué la vie publique tant luxembourgeoise qu'européenne de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Les Archives nationales, le Ministère de la Culture, le Ministère des Affaires étrangères ainsi que le Centre d'études et de recherches européennes Robert Schuman souhaitent lui rendre hommage avec une conférence de l'historien Georges-Henri Soutou sur le bouleversement de l'Europe lié à la Première Guerre mondiale et les conséquences de celle-ci pour le Luxembourg.

### **L'importance des archives privées de personnalités publiques**

Après le décès de Christian Calmes le 5 juillet 1995, sa famille a pris soin de ses archives privées. Celles-ci contiennent des manuscrits, notes, brouillons, documents officiels, photographies, livres, objets personnels etc., qui témoignent de son parcours hors du commun. Jusqu'au 21 septembre 2013, une sélection de ces documents, mis à disposition par la famille Calmes, sera exposée aux Archives nationales dans le but d'illustrer leur importance pour l'historiographie.

En effet, si les archives en provenance des ministères et administrations, archives dites publiques, sont indispensables à toute recherche historique, celles émanant de personnes, d'entreprises ou d'associations privées contribuent considérablement, de leur côté, à l'élargissement et à l'approfondissement de notre connaissance du passé. Les archives privées de Christian Calmes représentent un apport de premier plan pour la documentation historique sur le Luxembourg et l'Europe du XX<sup>e</sup> siècle.

## Biographie de M. Georges-Henri Soutou - conférencier

Né en 1943, agrégé d'Histoire, docteur d'Etat, Georges-Henri Soutou est professeur émérite de l'Université Paris-Sorbonne et membre de l'Académie des sciences morales et politiques de l'Institut de France. Il travaille sur les Relations internationales au XXème siècle – domaine historique de prédilection de Christian Calmes –, en particulier sur la Première Guerre mondiale, les rapports franco-allemands et les relations Est-Ouest après 1945. Georges-Henri Soutou a également fait des recherches sur le Grand-Duché et a publié en 1987 l'article « Le Luxembourg et la France en 1919 » dans la revue *Hémécht* (39/4).

### **Cheminement professionnel et titres**

- Professeur à l'Institut français de Bonn (RFA) de 1969 à 1971
- Assistant à l'Université Paris-Sorbonne de 1971 à 1974
- Maître-assistant à l'Université d'Angers de 1974 à 1978
- Maître de conférences à l'Université Paris-Sorbonne de 1978 à 1988
- Professeur à l'Université Paris-Sorbonne à partir de 1988
- Directeur de l'Ecole doctorale Mondes contemporains de l'Université Paris-Sorbonne de 1996 à 2000
- Vice-président du Conseil scientifique de l'Université Paris-Sorbonne de 2000 à 2001
- Directeur du Centre Histoire des Relations internationales et de l'Europe de l'Université Paris-Sorbonne de 1990 à 2002
- Membre de la Commission des Archives Diplomatiques du Ministère des Affaires étrangères français
- Vice-président de la commission de publication des Documents diplomatiques français, responsable de la période 1944-1954
- Président du Conseil scientifique de l'Association Georges Pompidou de 1999 à 2004

- Membre du conseil scientifique de l'« Institut für Zeitgeschichte » de Munich depuis 1999, renouvelé en 2003 et en 2007, membre du comité exécutif du Conseil scientifique depuis 2004
- Membre du Conseil scientifique du Mémorial Leclerc et du Musée de la Résistance à Paris
- Membre du Comité pour l'histoire de l'armement
- Membre du conseil de rédaction de la *Revue d'Histoire diplomatique*, de *Relations internationales*, de la *Revue Histoire Economie Société*, de la *Revue Historique des Armées*, de *Contemporary European History*. Membre du conseil scientifique de *Politique étrangère*
- Membre du Conseil de direction du Comité d'Etudes des Relations Franco-Allemandes (CERFA)

### **Publications majeures**

- « L'Or et le Sang. Les buts de guerre économiques de la Première Guerre mondiale », Fayard, 1989
- « L'Alliance incertaine. Les rapports politico-stratégiques franco-allemands, 1954-1996 », Fayard, 1996
- « La Guerre de Cinquante Ans. Les relations Est-Ouest 1943-1990 », Fayard, 2001.
- « L'Europe de 1815 à nos jours », PUF, 2007

(Source : <http://www.paris-sorbonne.fr/IMG/pdf/SOUTOU-2.pdf>)

## Biographie de Mme Colette Flesch

Colette Flesch, de nationalité luxembourgeoise, est née à Dudelange le 16 avril 1937. Elle est domiciliée à Luxembourg.

Elle a fait des études de sciences politiques et économiques et de relations internationales aux Etats-Unis (B.A. Wellesley College, M.A. et M.A.L.D., The Fletcher School of Law and Diplomacy, Tufts University).

Au plan professionnel, elle a notamment été administrateur au secrétariat du Conseil des Communautés européennes de 1964 à 1969 et Directeur général à la Commission européenne de 1990 à 1999.

Au plan politique national, Colette Flesch a siégé pendant trente ans à la Chambre des Députés à Luxembourg et/ou au Parlement européen. De 1980 à 1984, elle a été Vice-Présidente du gouvernement, Ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et de la Coopération, Ministre de l'Economie et des Classes moyennes et Ministre de la Justice.

Au plan communal, elle a appartenu pendant plus de trente ans au Conseil communal de la Ville de Luxembourg, ville dont elle a été Bourgmestre de 1970 à 1980 et Echevin de 2000 à 2007. Elle est Bourgmestre honoraire de la Ville de Luxembourg depuis 2010.

## Biographie de M. Christian Calmes

Christian Calmes est né le 11 juillet 1913 à Oberursel, près de Francfort en Allemagne, de père luxembourgeois et de mère française. Son père, Albert Calmes (1881-1967), était professeur d'Economie à l'Université de Francfort avant de rentrer au Luxembourg, au lendemain de la guerre, pour rejoindre la direction de l'Arbed en 1918. Après ses études secondaires au Lycée classique d'Echternach, Christian Calmes étudie le droit aux universités de Strasbourg, Paris et Bruxelles.



En 1940, après l'occupation nazie, voulant éviter toute compromission, Christian Calmes démissionne du barreau et se retire avec son épouse Anne Raus au Carlshof (Colmar-Berg) où il travaille comme ouvrier agricole. En 1943, après avoir aidé deux aviateurs américains à échapper aux occupants nazis, il fut arrêté par la Gestapo et transféré aux camps de concentration de Hinzert, puis de Langendiebach, d'où il réussit à s'échapper après 18 mois de détention et à se cacher jusqu'à son retour au Luxembourg en avril 1945. Il reprend le métier d'avocat et sera, un temps, juge-suppléant dans le cadre des procès intentés aux collaborateurs.

En 1947, il entre au Ministère des Affaires étrangères et devient un proche collaborateur du Ministre Joseph Bech. Il participe, entre autres, aux négociations de Londres avec les puissances alliées sur les frontières avec l'Allemagne et aux négociations des traités Benelux et CECA. En 1952, il est nommé secrétaire général du Conseil Spécial des Ministres de la CECA et, après la création de la CEE en 1957, il deviendra secrétaire général du Conseil des Ministres des Communautés européennes, fonction qu'il occupera jusqu'à sa retraite en 1973.



Dès lors il se consacrera à sa passion pour l'Histoire, complétant ainsi les séries «Histoire contemporaine du Grand-Duché de Luxembourg» et «Au fil de l'Histoire» inaugurées par son père Albert Calmes. Ses nombreux livres et articles portent sur l'histoire de notre pays aux XIXe et XXe siècles, notamment sur les tractations diplomatiques entre les grandes puissances au sujet de la question du Luxembourg. Chambellan du Grand-Duc Jean à partir de 1973, il fut nommé Maréchal de la Cour en 1981, fonction qu'il quittera en 1985 pour renouer avec son travail d'historien.

## **Informations générales sur les Archives nationales de Luxembourg**

Les Archives nationales (ANLux) constituent la mémoire historique du Grand-Duché de Luxembourg ainsi que de la société luxembourgeoise. En effet, les sources historiques y conservées témoignent du passé politique, religieux, culturel, social et économique du Luxembourg. Elles constituent une des plus grandes richesses du patrimoine national et permettent de reconstituer et de mieux comprendre l'histoire du Grand-Duché.



© F. Maltese

Les ANLux font partie des instituts culturels de l'Etat et sont placées sous la tutelle officielle du Ministère de la Culture.

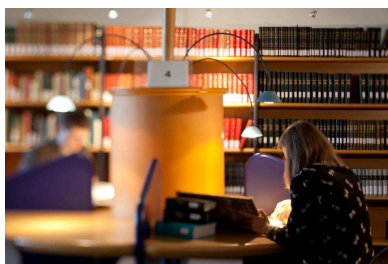
### **Leur mission**

Selon la loi du 25 juin 2004 portant réorganisation des instituts culturels de l'Etat, « les Archives nationales ont pour mission de réunir tous les documents d'intérêt historique national leur soumis. Elles classent, inventorient et conservent les archives publiques en vue de leur utilisation à des fins historiques et administratives».

Ainsi, les ANLux conservent

- des archives publiques, c'est-à-dire les archives en provenance des ministères et des administrations publiques. Par ce biais, elles jouent un rôle d'information indispensable au maintien de la transparence administrative de l'État.
- des archives privées, c'est-à-dire les archives d'individus, reflétant leurs activités familiales et associatives, leurs occupations civiques, sociales et commerciales ; ou encore les archives d'entreprises, d'associations ou autres organisations.

De plus, les ANLux conseillent les administrations de l'Etat et des communes ainsi que les organismes privés qui en font la demande sur la conservation et le classement de leurs archives.



© F. Maltese

Afin de permettre au public de faire valoir son droit à l'information, les Archives nationales sont ouvertes à chaque individu qui désire consulter les sources historiques originales. Ces fonds d'archives sont pleinement accessibles sur simple présentation d'une carte de lecteur gratuite et dans le respect du règlement grand-ducal du 15 janvier 2001 définissant les contraintes de leur consultabilité.

### **Quelques données supplémentaires sur les Archives nationales**

Directrice : Josée Kirps

Nombre de personnes travaillant aux

Archives nationales : 25 personnes

Lieux de conservation des archives :

- Ancienne caserne de la Compagnie luxembourgeoise des Volontaires au Plateau du Saint-Esprit
- Parking souterrain du Saint-Esprit (niveaux -4 et -5)
- Souterrains de l'Hôtel des Postes à Luxembourg-Gare (niveaux -3 et -4)

Volume des sources historiques

conservées : 45km d'archives linéaires

Nombre de microfilms conservés : 33 000 microfilms

Bibliothèque spécialisée : 30 000 volumes

Document le plus ancien : Charte datée de 762 conservée dans le fonds de l'abbaye d'Echternach

Nombre de lecteurs par an : 4 200 lecteurs

## Contacts

Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser à

### **M. Romain Schroeder**

Archives nationales de Luxembourg  
Relations publiques & Service éducatif  
Boîte postale 6  
L-2010 Luxembourg  
Email : [romain.schroeder@an.etat.lu](mailto:romain.schroeder@an.etat.lu)  
Tel : (+352) 247 8 66 92  
[www.anlux.lu](http://www.anlux.lu)

### **Mme Sanja Simic**

Archives nationales de Luxembourg  
Relations publiques  
Boîte postale 6  
L-2010 Luxembourg  
Email : [sanja.simic@an.etat.lu](mailto:sanja.simic@an.etat.lu)  
Tel : (+352) 247 8 66 92  
[www.anlux.lu](http://www.anlux.lu)